



# JUSTICIA Asbl

Organisation congolaise de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire, adresse :  
94 avenue Adoula coin des usines, Commune Lubumbashi, Haut Katanga /RDC, Tél : +243994075131, +243971654932, E-  
mail : [justicia.asbl@gmail.com](mailto:justicia.asbl@gmail.com), Site web : [www.justicia-asbl.com](http://www.justicia-asbl.com)

## COMMUNIQUE DE PRESSE N°009/JUST/2026

### **LE COMMUNIQUE DE PRESSE DE HUMAN RIGHTS WATCH EST UNE CONFIRMATION QUE LE CONSEIL NATIONAL DE LA CYBERDEFENSE EST UNE MACHINE POLITIQUE DE REPRESSION**

JUSTICIA Asbl, une organisation de promotion et de protection des droits de l'homme, du droit humanitaire et de développement basée en République démocratique du Congo, vient de prendre connaissance du communiqué de presse de l'Organisation Non Gouvernementale Américaine, Human Rights Watch rendu public ce mercredi 11 mars 2026 portant sur une forte augmentation des disparitions forcées à Kinshasa.

Dans ce communiqué, en effet, Human Rights Watch dénonce la forte augmentation des cas de disparitions forcées à Kinshasa et dans ses environs. Ceci ne vient que confirmer la position prise par JUSTICIA Asbl dans ses communiqués de presse n°001/JUST/2026<sup>1</sup> et n°008/JUST/2026<sup>2</sup> dans lesquels l'Organisation Congolaise des droits de l'homme soutenait que le CNC n'avait pas le droit d'enlever des citoyens, ni de les détenir dans des cachots clandestins. JUSTICIA Asbl s'inquiétait également des pratiques barbares et quasi terroristes utilisées par les agents du CNC pour procéder à des enlèvements des opposants politiques, journalistes et militants des droits humains sur fond purement politique que sécuritaire.

Au fur et à mesure que le débat politique se cristallise autour d'un projet supposé de changement de la constitution en vue de faciliter un troisième mandat de l'actuel Chef de l'Etat, JUSTICIA Asbl craint que le Conseil National de la Cyberdéfense ainsi que la justice ne soient instrumentalisés pour faire taire les voix critiques et qui s'opposent à ce projet qui donnerait un dernier coup fatal à une démocratie encore jeune et balbutiante.

Au regard de la gravité des faits dénoncés par plusieurs organisations dont ASADHO, Human Right Watch ainsi que des médias nationaux et étrangers, JUSTICIA Asbl invite le Chef de l'Etat à initier une enquête indépendante sur les dérapages d'un service relevant exclusivement de son autorité.

Elle lui demande également d'autoriser la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes enlevées et détenues injustement par le CNC et de traduire en justice les auteurs des crimes imputables à cette structure.

A défaut pour le Chef de l'Etat d'agir, JUSTICIA Asbl demanderait au Conseil des droits de l'homme, à l'Union Européenne, aux gouvernements des Etats-Unis et du Canada d'adopter des sanctions individuelles contre les auteurs des violations des droits de l'homme commises par le CNC.

Fait à Kinshasa, le 11 mars 2026



Pour JUSTICIA Asbl  
Me Timothée MBUYA  
Président

<sup>1</sup> [COMMUNIQUE DE PRESSE N°001/JUST/2026 – justicia-asbl](#)

<sup>2</sup> [COMMUNIQUE DE PRESSE N°008/JUST/2026 – justicia-asbl](#)